Challenge Verdille Indoors

Règlement rectifié le 10/12/2019

Le challenge Verdille Indoors comprend 3 concours indoors à Verdille :

Le 01/12/2019

Le 02/02/2020

Le 01/03/2020

Pour être classé dans le challenge, le concurrent devra participer au moins à deux concours sur les trois.

A l'issue des 3 concours, il sera fait un classement général toutes catégories confondues en additionnant les pénalités de chaque concurrent sur les quatre meilleures manches courues.

Le concurrent ayant obtenu le total de pénalités le plus faible se verra remettre un bon pour une semaine de location (hors vacances scolaires en hiver) dans le chalet « Le Monte Pente de Rochebrune » à Megève.

En cas d'égalité de points, les concurrents ayant participé aux trois concours seront classés devant, puis seront départagés en additionnant leurs temps de parcours des 4 épreuves conservées pour le classement.